

Compte Rendu des CAPL A et B des 11 et 12/07/2016

Mouvement de mutation des inspecteurs et contrôleurs au 1er septembre

Après lecture de nos liminaires, dont copies en fin, Solidaires Finances Publiques a attiré une nouvelle fois l'attention de la Direction sur les difficultés que vont rencontrer les services à partir de la rentrée, notamment dues à la suppression massive de cadres B et C.

Solidaires Finances Publiques revendique pour tous les agents, une affectation la plus fine possible sur des postes fixes. Ces affectations doivent être prononcées en fonction de l'ancienneté administrative et selon un cadrage précis et concerté ne laissant pas la place à l'arbitraire local.

Nous avons une fois encore regretté que le mouvement soit si tardif: arrivés mi juillet, les collègues qui attendent le verdict de leur affectation n'ont pas le temps nécessaire pour organiser leur déménagement, inscrire les enfants à l'école, etc...

Nous sommes revenus sur les modalités de communication du projet. En effet, ce n'est que suite à une demande affirmée, sous la menace de boycott, que le projet des ALD et détachements B a été communiqué aux organisations syndicales (OS), la veille de la CAPL à 16h. Ce retard ainsi que l'absence de publication sur le site local Ulysse 56 est très préjudiciable à la défense des dossiers: cela obère le dialogue social.

Concernant la cap locale des inspecteurs, les élus de Solidaires Finances Publiques se sont élevés contre les pratiques de la Direction, qui décide de geler un poste après la publication du projet des A, et procède de fait à une rectification de la situation d'un agent, muté un jour et « démuté » le lendemain.

La réponse de la présidente de séance, « on travaille dans l'urgence » n'est pas de nature à nous satisfaire. En outre, il n'est pas tolérable d'entendre de la part de la Direction la menace de convoquer la cap locale de mutation fin juillet (pour éviter les erreurs du projet) dans une instance dans laquelle seul doit prévaloir l'intérêt des agents.

En connaissant la charge de travail de nos collègues de la RH à certaines périodes, nous avons proposé de tenir les cap locales de recours d'évaluation en septembre, à l'instar d'autres départements, afin de permettre aux collègues de la division du personnel de travailler dans de meilleures conditions sur le mouvement de mutations ; pas de réponse de la présidente sur ce point !

Sur ces mouvements, nous avons dénoncé l'absence de transparence quant aux affectations réelles et aux détachements des collègues.

Nous avons également dénoncé le grand nombre de détachements: La Direction semble "faire son marché" et prôner le profil professionnel.

Des précisions ont été demandées sur les affectations des agents nommés en Direction: La Direction a donné des réponses à nos interrogations.

Nous avons réclamé le classement en "poste spécifique" du poste de Belle-île, ce qui permettrait un mouvement spécifique B au 1er mars 2017.

Pour ces CAPL, les élus de Solidaires Finances Publiques mandatés pour évoquer certaines situations individuelles ont porté à la connaissance de la Direction des situations personnelles qui ont retenu l'attention de la Présidente de séance.

Au mouvement national 23 mutations A avaient été prononcées, et 30 mutations B

Au niveau local ce des CAP, les règles relatives à l'ancienneté dans le grade ont été respectées.

- 1 agent A et 2 agents B n'ont pas obtenu satisfaction.
- 1 emploi A et 12 emplois B supprimés dans le département.
- Implantation des 5 emplois A de la BCRP, redéploiement d'un emploi A, 2 emplois B des PCE de Vannes et Lorient, 3 emplois A, 6 emplois B des services de fiscalité immobilière de Vannes, Lorient, Pontivy, et 1 emploi B du Sip de Vannes Remparts pour la création du PCRP de Vannes au 1er septembre.
- Restent 18 emplois A ALD, 27 B ALD et 7 agents A détachés, 12 B affectés provisoirement.

Les élus de Solidaires Finances Publiques s'opposent à la fongibilité appliquée aux cadres B et C voire A qui ne respecte pas les doctrines d'emplois.

Solidaires Finances Publiques a défendu l'intérêt des agents sur la base de règles objectives en rappelant la vigilance qui doit prévaloir à la gestion des situations humaines.

Solidaires Finances Publiques, a voté contre le projet pour les motifs suivants:

- les demandes des agents ne sont pas totalement retenues.*
- le volume des suppressions d'emplois et leurs conséquences ne permettent plus aux services de travailler dans de bonnes conditions.*

Les élus de Solidaires Finances Publiques en CAPL 1 & 2 – Morbihan

A :	Annie Renaud - Tit	Marc Villecourt - Supp
A :	Véronique Técher - Tit	Christine Moncomble - Supp
C P :	Yannick Le Sausse – Tit	Yves-Marie Delliste - Supp
C 1ère classe :	Françoise Mathieu – Tit	Florence Hamonou – Supp
C 2è classe :	Jean-Marc Papotier – Tit	Colette Le Falher – Supp
Experte	Annie Rio	

Section Solidaires Finances Publiques 56 - 13 Ave St Symphorien - 56020 VANNES CEDEX
solidairesfinancespubliques.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr
site : <http://solidairesfinancespubliques.info/snui-locaux/56/>

BULLETIN D'ADHÉSION



Coupon à remettre à votre correspondant
accompagné du règlement

SECTION : MORBIHAN - 56

NOM (marital) _____ Prénom _____
NOM (patronymique) _____ Date de naissance/...../.....
Cadre : Grade : Echelon : Indice :
Montant de la cotisation → Temps partiel %

IDENTIFIANT MINISTERIEL

N° DGFIP (6 chiffres)
N° ANAIS (10 chiffres)

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel@dgfip.finances.gouv.fr

Adresse personnelle _____ Mel personnel

Solidaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 contact@solidairesfinancespubliques.fr solidairesfinancespubliques.fr